

R

épensons
le quartier
Rouen Flaubert



CONCERTATION
Bilan de la concertation
phase 2
Mars à décembre 2022



Où en sommes-nous ?

Rappel des objectifs et des modalités de la démarche

Rappels des enseignements de la première phase de concertation

Risques industriels et naturels

Biodiversité et nature en ville

Une deuxième phase engagée le 17 mars 2022

La contribution du Conseil de développement durable au projet de quartier Flaubert

Que retenir des contributions sur la mobilité ?

Un écoquartier en entrée de ville : le défi de la circulation automobile

Le stationnement, levier pour réduire la part de la voiture dans le quartier

Concevoir un quartier qui donne une priorité effective aux mobilités actives

Flaubert résolument multimodal

Le quartier pédagogique : Flaubert comme démonstrateur des mobilités de demain

Focus : les propositions du CCCAT pour la mobilité dans le futur quartier Flaubert

Que retenir des contributions sur le logement ?

Flaubert, quartier en transition, une attractivité sous condition

La localisation et la desserte en transports en commun :

points forts du futur quartier

Ensoleillement, quiétude et isolation sonore,

premiers critères de choix du logement selon les habitant·es

Des résident·es prêts à partager des espaces

Vers une « communauté Flaubert »

Focus : les propositions du CCCAT sur le logement dans le futur quartier Flaubert

Que retenir des contributions sur les équipements et les services ?

Une offre d'équipement de proximité

Une logique « naturelle » d'implantation des équipements

Vers un équipement emblématique et partagé dédié

à la culture et à l'engagement citoyen

Focus : les propositions du CCCAT pour les équipements

et les services du futur quartier Flaubert

Que retenir des contributions sur l'engagement citoyen ?

L'engagement citoyen est un élément incontournable du futur quartier

L'engagement citoyen : un nouveau mode de vie possible ?

Focus : les propositions du CCCAT en faveur de l'engagement citoyen

dans le futur quartier

Conclusion et principaux enseignements

3

3

4

4

4

5

6

6

6

7

7

8

9

9

10

11

12

12

13

13

14

15

15

15

16

16

16

16

16

16

17

17

18

Où en sommes-nous ?

Rappel des objectifs et des modalités de la démarche

La Métropole Rouen Normandie a lancé le 15 octobre 2020 la concertation « Repensons le quartier Rouen-Flaubert » pour questionner l'aménagement de ce projet majeur d'urbanisme imaginé il y a déjà 15 ans. Il s'agit notamment de tenir compte des évolutions sociétales, des changements climatiques, des événements récents comme l'incendie sur les sites Lubrizol et Normandie Logistique, et la crise du COVID-19.

[Consulter la page dédiée sur JeParticipe](#)

Trois objectifs essentiels sont identifiés pour cette concertation :

1 > Proposer un espace de dialogue permettant à la Métropole de répondre aux questionnements qui ont été véhiculés sur ce projet

2 > Permettre aux habitant·es et aux acteurs et actrices locaux d'exprimer leurs attentes pour ce quartier

3 > Se donner la possibilité de faire évoluer le projet de manière à tenir compte des transformations sociétales et du changement climatique dans une approche de résilience et d'adaptation.

Si de nombreux sujets sont proposés à la concertation, d'autres ne peuvent être modifiés et sont à considérer comme des « invariants ». En raison de contraintes techniques, réglementaires ou d'avancement des projets, les invariants identifiés par la Métropole pour ce projet sont :

◆ le périmètre du quartier et sa localisation (centre-ville, rive gauche, bord de Seine, proximité à la zone industrialo-portuaire)

◆ le raccordement au Pont Flaubert (sous maîtrise d'ouvrage de l'État)

◆ la poursuite des aménagements déjà engagés

◆ la poursuite même du quartier au-delà de ce qui a déjà été engagé, toutefois en tenant compte des résultats de cette concertation.

À la suite de la réunion publique de lancement de la concertation « Repensons le quartier Rouen Flaubert », un questionnaire en ligne a été diffusé au grand public du 16 octobre au 9 novembre 2020, 421 personnes y ont répondu. Ce questionnaire a servi à identifier les thématiques prioritaires sur lesquelles doit porter la concertation :

1 > La gestion des risques industriels et naturels : l'amélioration de la résilience du quartier face aux vulnérabilités

2 > la nature et la biodiversité en ville.

3 > Les déplacements et la mobilité

4 > Les formes urbaines et la qualité du logement

5 > Les équipements et services

6 > Vers une gestion collective des espaces partagés.

Les deux premières thématiques ont été traitées lors d'une première phase de concertation qui s'est déroulée du 15 octobre 2020 au 15 avril 2021.

La seconde phase, qui fait l'objet du présent bilan, s'est quant à elle déroulée du 1^{er} mars au 16 décembre 2022. Cette phase englobe les 4 autres thématiques identifiées par les habitant·es dès le lancement de la concertation.

Rappels des enseignements de la première phase de concertation

➔ Consulter le bilan de la concertation Phase 1 sur <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/>

Cette première phase de concertation a mobilisé plusieurs centaines de participant·es aux différents événements qui se sont tenus en ligne ou en présentiel du 15 octobre 2020 au 15 avril 2021.

Une diversité d'outils a été mobilisée pour répondre aux enjeux de cette concertation: un questionnaire en ligne, la tenue de 22 ateliers, des restitutions diffusées en direct sur Facebook, la réalisation de vidéos explicatives ou encore de podcasts de récits prospectifs élaborés avec les citoyen·nes... La composition d'un panel citoyen a été également expérimentée. Une vingtaine de participant·es a été mobilisée à l'occasion d'ateliers qui ont porté sur deux enjeux spécifiques au projet: les risques industriels et naturels et la nature en ville et la biodiversité.

Cette démarche participative a permis notamment de regagner la confiance citoyenne sur le projet et d'entériner sa poursuite, d'instaurer un espace de dialogue et de co-construction permettant de faire évoluer efficacement le projet et de mettre en œuvre des méthodes de concertation innovantes dans le contexte des confinements liés à l'épidémie de Covid-19.

Risques industriels et naturels

Ces ateliers participatifs ont ainsi permis de traiter avec les citoyen·nes la question de l'amélioration de la résilience du quartier face aux vulnérabilités d'aujourd'hui et de demain et faire évoluer le projet. Des modalités d'aménagement et de construction des bâtiments permettant de rassurer les usagers, le développement de l'agriculture du risque et l'aménagement d'une véritable zone de transition entre la frange ouest du quartier et la zone industrialo-portuaire ont ainsi pu être prises en compte dans le projet d'aménagement.

De plus la Métropole a mis en place un système d'alerte SMS, ainsi qu'un ensemble de démarches visant à développer la culture du risque sur le territoire (étude sociologique sur la perception des risques industriels et les attentes citoyennes, création d'un groupe de travail citoyen pour préfigurer une instance citoyenne de dialogue sur les risques, la création d'un événement annuel "les journées de la culture du risque").

Biodiversité et nature en ville

Les contributions du panel citoyen sur la nature en ville ont permis de faire évoluer les ambitions environnementales du projet en créant davantage d'espaces naturels notamment sur la partie ouest du quartier ou encore en faisant évoluer le projet initial de canal constitué de grands bassins étanches, en une zone de promenade et véritable parc, le parc Camille Claudel.

L'ensemble des propositions et les modifications engendrées sur le projet initial est synthétisé dans le bilan de la première phase de concertation accessible en ligne.

➔ Consulter <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/repensons-le-quartier-rouen-flaubert>

Une deuxième phase engagée le 17 mars 2022

Cette deuxième phase de concertation porte sur la question transversale des déplacements, sur la qualité du logement et les formes urbaines, sur les équipements et services à implanter dans le futur quartier ainsi que sur les principes de gestion collective par la communauté des habitant·es du quartier en devenir. Une diversité d'outils a été mobilisée pour recueillir la parole des citoyen·nes:

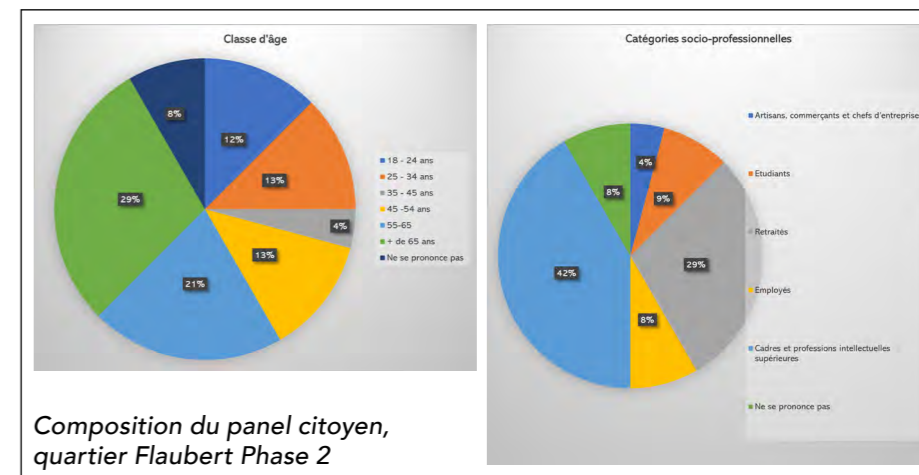
- ◆ Une réunion publique de lancement de la deuxième phase de concertation le 17 mars 2022
- ◆ Un questionnaire en ligne du 1er au 29 mars 2022
- ◆ La constitution d'un panel citoyen ayant participé à:

- 2 ateliers sur la thématique « mobilité » (5 et 19 mai)
- 2 ateliers sur la thématique « logement » (9 et 23 juin)
- 2 ateliers sur la thématique « équipements et services » (29 septembre et 11 octobre)
- 2 ateliers sur la thématique « engagement citoyen » (8 novembre et 24 novembre)

◆ La mobilisation du Conseil de développement durable de la Métropole (CDD), dont le Comité changement climatique et aménagement du territoire (CCCAT) a réalisé une contribution. Celle-ci préconise un ensemble de mesures afin de favoriser la santé et le bien-être des habitants et des usagers du quartier Flaubert.

Une réunion publique de bilan de cette seconde phase s'est tenue le 15 septembre 2022.

En outre, comme pour la phase 1, un panel de citoyens volontaires, identifiés à partir des réponses apportées au questionnaire en ligne qui portait sur les deux thématiques de concertation de cette seconde phase, a été mobilisé. Ce panel constituait le dispositif central de cette concertation.



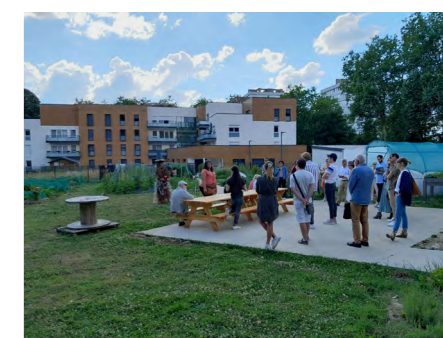
Composition du panel citoyen, quartier Flaubert Phase 2

Le panel se composait de 24 volontaires, 7 femmes et 17 hommes (malgré les efforts faits pour mobiliser davantage de femmes résidant dans la Métropole), résidant essentiellement à Rouen. Il est composé majoritairement d'actifs avec une prédominance de cadres. Les retraités représentent 29 % du panel et on peut noter la participation de 9 % d'étudiant·es. 11 membres étaient déjà dans le panel citoyen de la phase 1 et ont souhaité poursuivre l'expérience.

Les 24 volontaires ont été sollicités à 8 reprises pour des ateliers thématiques, recueillant la participation de 17 personnes en moyenne par atelier. Un espace en ligne leur permettait de retrouver l'ensemble des restitutions et des supports d'animation.

➔ Consulter l'ensemble des travaux du panel citoyen <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/form/espace-dedie-aux-membres>

Chaque atelier a été conçu pour stimuler l'innovation et l'imaginaire des participant·es avec le recours à des présentations d'experts, des techniques d'intelligence collective, des sessions de travail et de co-construction, des mises en situation...



Photos des ateliers de mars à juin 2022

La contribution du Conseil de développement durable au projet de quartier Flaubert

Pendant 6 séances de mai 2022 à mars 2023, le CCCAT s'est interrogé sur la manière dont il pouvait contribuer de manière singulière et utile au projet du nouveau quartier Flaubert à Rouen et le prisme choisi pour cette contribution est : « le bien-être des habitants et des usagers ».

Dans cette contribution, le CCCAT salue les nombreux points forts de ce projet et fait des propositions pour :

1 > Faire évoluer le cahier des charges des futurs lots pour garantir la qualité de vie et permettre une vraie transition écologique : des logements qui privilégient le bien-être, des îlots ouverts qui favorisent le lien social, des équipements collectifs mutualisés, des immeubles qui permettent la mise en place des énergies citoyennes, des réseaux de chaleur efficaces, la gestion optimale des eaux pluviales et grises et la gestion intelligente des déchets.

2 > Des espaces publics créateurs de lien social : la végétation, l'eau, la mobilité (réinterroger la place de la voiture), porter une attention essentielle à des usagers trop souvent oubliés (personnes âgées, enfants, femmes, animaux domestiques et animaux de compagnie) et des espaces partagés pour favoriser la vie associative.

*Le projet ISadOrA (Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement) est porté conjointement par l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), et financé par le ministère de la santé (DGS), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), et le ministère de la Transition Écologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales (DGALN).

Que retenir des contributions sur la mobilité ?

Les dispositifs de concertation citoyenne (questionnaire en ligne, panel citoyen, réunions publiques, site Internet) autour des questions de mobilité dans le quartier Flaubert visaient à identifier les besoins et les attentes des futurs usagers sur les déplacements dans et vers le futur quartier, en distinguant chaque mode (marche à pied, vélo, transports en commun, voitures...) et en tenant compte des pratiques de mobilité émergentes (marche à pied augmentée, partage/mutualisation des véhicules, des vélos...). Le but était de pouvoir anticiper une traduction concrète en termes d'infrastructures, de partages de l'espace, d'équipements et de services à prévoir au sein de Rouen Flaubert.

L'analyse de l'expression des participant·es a permis de faire ressortir plusieurs points de vigilance et des souhaits concordants.

Le comité a bâti sa propre méthode et grille d'analyse au regard des sujets qui lui semblaient prépondérants. Cette démarche méthodologique* mise en place par les membres, basée sur la méthode ISadOrA, a permis de prendre en compte l'ensemble des questionnements et des préoccupations des membres de manière structurée.

Au-delà de générer des propositions qui placent le bien-être des habitants au cœur de l'analyse, la méthode permet de construire une lecture complète et qualitative d'un projet. Elle interroge la philosophie du projet et ne positionne pas le CCCAT et le CDD en tant qu'expertise technique, mais plutôt comme une **garantie de la prise en compte des intérêts humains et du monde du vivant dans la conception des projets d'aménagement du territoire.** Elle sera mobilisée à nouveau pour les futures contributions du CCCAT.

Pour chacune des quatre thématiques abordées dans la deuxième phase de concertation, ce document propose une synthèse des contributions du CCCAT pour le thème concerné.

→ Un écoquartier en entrée de ville: le défi de la circulation automobile

Dès les premiers échanges, les prévisions de circulation importante de véhicules motorisés (7000 véhicules en heures de pointe) au cœur même du quartier questionnent les participant·es.

En effet, un consensus émerge du panel de citoyens au sujet de la traversée d'un quartier, se voulant apaisée et exemplaire, par le flux important de véhicules transitant entre le boulevard de l'Europe et la descente du Pont Flaubert vers l'A150 et la Sud III.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a expliqué que la densité de circulation est inhérente au projet de raccordement du Pont Flaubert porté par l'État. De nombreuses études de circulation ont été réalisées et présentées lors de la réunion publique du 15 septembre 2022.

Il a été indiqué que les projections réalisées prévoient une diminution du nombre de voitures traversant le quartier, dans la mesure où les véhicules poursuivront à l'avenir leur trajet sur la voie rapide sans avoir à emprunter le quartier Flaubert.

Il a été également rappelé que le quartier Rouen Flaubert demeure une entrée d'agglomération, avec un réseau viarie principal pour cette entrée (le boulevard Béthencourt, l'avenue Jean Rondeaux et la place centrale), un réseau viarie secondaire en zone 30 ou en zone 20 pour les riverains du quartier, et un réseau viarie à part, protégé des circulations, pour les piétons et les vélos. Par ailleurs, il n'est pas question que la voiture individuelle soit bannie du futur quartier.

Malgré ces arguments, le panel citoyen Flaubert souhaite que la Métropole puisse étudier des alternatives :
- La possibilité d'**abandonner les doubles voies de circulation au centre du quartier** et éviter la traversée du quartier par un flux important de véhicules grâce à l'aménagement d'une trémie ;
- la nécessité de conserver la trémie existante entre la prison Bonne Nouvelle et la Sud 3.

→ Le stationnement, levier pour réduire la part de la voiture dans le quartier

Le Conseil de développement durable a été mis à contribution pour étudier les mobilités au sein du futur quartier. Dans ce cadre, le Comité pour les Transports en Commun (CPTC) a proposé au comité changement climatique et aménagement du territoire (CCCAT) une contribution qui s'appuie sur les projections de circulation automobile dans le quartier : 34 % des déplacements seraient effectués en voiture. Or, pour **s'inscrire dans une trajectoire de neutralité carbone conforme aux ambitions affichées dans certains quartiers durables en Europe, il est nécessaire de ramener la part modale de la voiture en deçà du seuil de 20 %.** L'un des leviers à actionner est la réduction du stationnement.

Pour les membres du CCCAT, le projet n'intègre pas les **valeurs plancher qui sont applicables au titre du PLUI métropolitain adopté en 2020.** À titre d'exemple, d'après l'analyse des chiffres dont ils disposent concernant l'offre de stationnement pour la première tranche immobilière du projet (macro-lots 1 et 2 situés au droit d'une station TEOR T4 et bientôt T5) il est prévu l'aménagement d'un **parking de capacité égale à 625 places**, pour 250 logements (dont 30 logements sociaux et 100 logements pour personnes âgées) et 9000 m² de bureaux. Or, **l'application des planchers PLUI aurait donné 206 places** et le projet Rouen Flaubert se doit d'être exemplaire.

En outre, dans le cadre de sa contribution au Plan de Mobilité, le Conseil de développement démontre que **la contrainte exercée à l'encontre du stationnement sur l'espace public et privé est un puissant levier en matière de report modal de l'automobile vers les transports en commun et les modes actifs de déplacement.**

Pour ce qui est du grand public, deux questionnaires ont permis de solliciter son avis sur la mobilité au sein du quartier Flaubert : un questionnaire dédié au quartier (191 répondants du 1^{er} au 29 mars 2022) et un questionnaire fait dans le cadre de la concertation T5 (574 répondants du 20 octobre 2021 au 14 janvier 2022). Ils font apparaître la nécessité d'intégrer des parkings pour le stationnement résidentiel, que ce soit dans l'immeuble (en souterrain) ou dans un bâtiment proche (à 10 min. de distance leur loge-

Qu'est-ce qui a déjà été pertinent dans le passé, mais qui ne l'est plus aujourd'hui ?

- > Les grands parkings ;
- > Les doubles voies de circulation au centre d'un quartier qui se veut apaisé ;
- > Les grandes voies de circulation ;
- > Le stationnement sur la voie publique (sauf livraisons et stationnement < 15min) ;
- > Le stationnement alterné sur la voie ;
- > La traversée du quartier en voiture ;
- > La navette fluviale au profit d'une passerelle pour créer du lien permanent entre les 2 rives ;
- > Les escaliers pour installer des rampes ;
- > Les revêtements noirs au profit de revêtements blancs pour réduire la chaleur du quartier et se passer le plus possible de pétrole ;
- > Les voies embouteillées connectées à l'A150.

(Extrait de l'atelier 1 Mobilité du 05/05/2022)

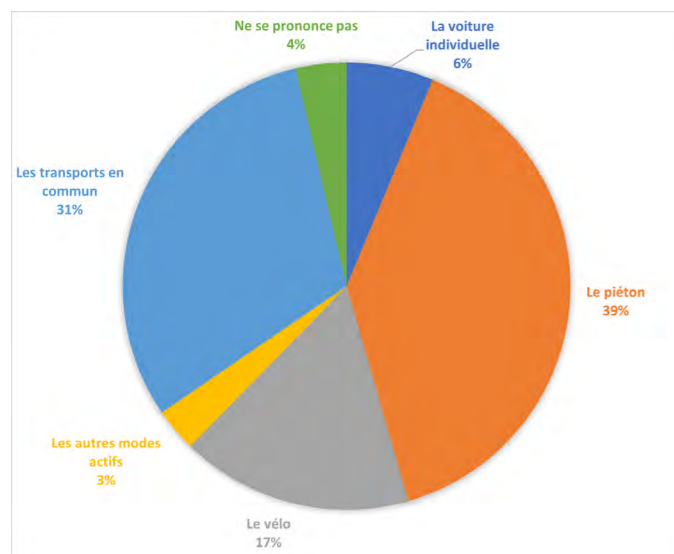
ment). Par ailleurs l'hypothèse d'avoir une place de stationnement mutualisée dans un parking bureau est acceptée par 56 % de répondants.

Enfin, le travail auprès du panel citoyen fait ressortir la nécessité de concevoir un **parking relais aux abords du T5 et à proximité du quartier et non pas à l'intérieur de celui-ci.**

→ Concevoir un quartier qui donne une priorité effective aux mobilités actives

Allant dans le sens des précédentes contributions, les différentes instances citoyennes mobilisées sur ce projet sont favorables à donner la priorité aux mobilités actives et collectives sur la voiture particulière, qui occuperait donc une place véritablement secondaire au sein du quartier. Plusieurs actions sur l'aménagement des espaces publics et sur l'organisation du quartier, concourraient à atteindre cet objectif :

- > le développement des aménagements favorables au partage de l'espace public (des trottoirs larges, des assises, des points d'eau...) qui tiennent compte de la vulnérabilité des piétons, des enfants, des seniors et des PMR, avec des séparations entre les pistes cyclables et les trottoirs pour éviter les conflits d'usages ; le CCCAT propose même que les pistes cyclables et piétonnes soient systématiquement prioritaires par rapport à la voiture dans la conception des espaces de circulation (carrefours et ressauts). Cela permettrait notamment une vraie continuité des pistes cyclables.
- > intégration de **passerelles ou d'espaces piétons importants qui favorisent la porosité** en permettant de traverser le quartier à pied sans être limité par les anciennes voies de chemin de fer ou la circulation automobile ;
- > une zone 30 généralisée et/ou une limitation forte de la vitesse des circulations dans le quartier, à définir en priorisant la sécurité des modes actifs.



Au sein du quartier Rouen Flaubert, quel mode de déplacement doit selon vous avoir la priorité ? »
Questionnaire en ligne du 1er au 29 mars 2022

→ Flaubert résolument multimodal

Situé en entrée de ville, le quartier doit proposer des alternatives efficaces et fortes favorisant le report modal de la voiture vers tout autre type de transport plus sobres. La première piste évoquée est de développer les réflexions autour des pénétrantes dans le quartier : celles-ci doivent intégrer tous les modes (piétons, vélo et TC en site propre) et pas seulement les voitures.

Le drainage par les lignes structurantes de transport en commun (T4 et T5) est dense et correspond aux attentes des citoyen·nes : 5 à 10 minutes est le temps raisonnable que les répondants au questionnaire seraient prêts à prendre pour rejoindre une station de bus. La contribution du CDD note toutefois qu'il faut travailler avec soin la localisation des stations et leurs cheminements proches pour espérer un réel report modal vers les transports en commun. En outre, il faudra prendre en compte les pratiques des futurs habitant·es en leur garantissant un parcours piéton fluide entre la station et leur domicile qui leur permette de bénéficier des commerces et aménités du quartier. Par ailleurs, les plateformes créées pour faire passer les bus pourraient également prendre en compte la réalisation éventuelle de projets ferrés futurs : tramway, voire tram-train. En outre, la ligne 33, actuellement en service dans le quartier, pourrait être maintenue pour garder la liaison avec la station Théâtre des arts et la zone industrielle.

Les participant·es à la concertation sont enthousiastes quant aux ambitions de la Métropole vis-à-vis de la marchabilité au sein du quartier. Il faudra veiller à ce que les espaces publics envisagés par la maîtrise d'œuvre permettent de limiter la bétonisation et de maximiser la végétalisation du quartier, afin d'atténuer la chaleur l'été, de protéger la population des aléas climatiques, de limiter les conséquences de la pollution des sols et de la circulation (bruit, pollution) afin de favoriser autant que possible les circulations piétonnes dans le quartier. Sur ce point le CCCAT propose que les espaces publics soient créateurs de lien social et qu'ils invitent à la marche.

Pour ce faire, le CCCAT propose de réfléchir à la végétalisation de l'espace public sur l'ensemble du quartier et pas uniquement dans les parcs afin qu'elle ait :

- > Un impact positif sur le bien-être des habitants (création d'espaces apaisés sécurisants et reposants, nourricière),
- > Un rôle pour réduire les îlots de chaleur (murs végétaux, arbre de grande taille...)
- > Un rôle comme marqueur identitaire du quartier et permettant la rencontre (jardins partagés).

Le CCCAT estime également que la prise en compte des différents publics est indispensable :

- ◆ Adapter l'espace public aux personnes âgées en veillant à diminuer les risques d'accident et en proposant du mobilier urbain réparti régulièrement et de façon conséquente sur les axes de marche
 - ◆ Travailler l'aménagement de l'espace urbain à hauteur d'enfants et porter une attention plus particulière aux axes de trajet scolaire.
 - ◆ Proposer également des activités ludiques non genrées pour les enfants et des espaces sécurisant pour les femmes grâce à la concertation.
 - ◆ Concevoir les espaces publics en lien avec des structures apportant une expertise d'usage liée aux différents publics
- > Proposer des lieux permettant la cohabitation avec les animaux de compagnie.

En plus des espaces cyclables sécurisés, plusieurs solutions pour développer la multimodalité sont envisagées par les participant·es : des vélos, vélos-cargos et trottinettes pourraient être mis à disposition en libre-service, associés à une offre dense d'abris vélos sécurisés. Le cycliste pourrait également emporter son vélo dans les bus...

Un service public d'autopartage ou un covoiturage de quartier pourraient également être développés au sein de la communauté de résident·es du quartier. Ces mesures pourraient être accompagnées par la collectivité et concrétisées par des systèmes connectés dans les immeubles ou les espaces publics.

Enfin, les participant·es expriment le souhait de maintenir et de développer davantage de navettes fluviales comme moyen de transport.

→ Le quartier pédagogique : Flaubert comme démonstrateur des mobilités de demain

L'ambition de créer un nouvel écoquartier dans le cœur urbain métropolitain implique la nécessité d'être innovant et d'imaginer des solutions exemplaires et sobres en énergie : abandonner les revêtements noirs au profit de revêtements blancs, déployer des navettes autonomes, prévoir un éclairage public avec détecteurs de passage, implémenter un bus scolaire à pédales, mettre à disposition des chariots en libre-service pour faciliter les courses à pied, etc.

Enfin le panel citoyen a été associé aux réflexions des étudiant·es de l'Université de Technologie de Compiègne sur l'implantation de services de mobilités dans le futur quartier Rouen Flaubert. En lien avec les attentes évoquées plus haut, des étudiants, encadrés par l'équipe Flaubert, ont travaillé un semestre sur le programme d'un centre de mobilité qui intégrerait tous les services permettant de favoriser les alternatives à la voiture individuelle : accompagnement et conseils à la mobilité durable, location de vélos mécaniques et électriques, services de réparation et formations/sensibilisation à l'autoréparation, stationnement vélo sécurisé, location d'autres engins de déplacement personnel, station de covoiturage, parking exclusivement dédié à l'autopartage...

Ils ont travaillé également sur les questions de logistique urbaine. Vu la situation géographique du quartier (entrée/sortie d'agglomération), il semblerait pertinent de concevoir un équipement support pour les activités commerciales/économiques du quartier (mais sans être en concurrence avec les activités commerciales en pied d'immeuble). Ce centre de dégroupage assurerait les livraisons du dernier kilomètre du quartier Flaubert à vélo ou en voiturette électrique. Un parking dédié aux exposants du marché du quartier pourrait y être installé, ainsi que des points de distribution circuits courts et des pick-up stations pour les habitant·es du quartier par secteur.

→ Focus : les propositions du CCCAT pour la mobilité dans le futur quartier Flaubert

Le CCCAT propose plusieurs mesures pour réduire la place de la voiture et favoriser les mobilités actives dans le futur quartier Flaubert à Rouen. Parmi ces propositions, on trouve :

- 1 > Réduire la part modale de la voiture en dessous de 20 % et augmenter celle des transports en commun à 20 %.
- 2 > Adapter en conséquence le calibrage des voiries, en prévoyant des configurations provisoires à 2 x 2 voies qui pourraient ensuite être ramenées à 2 x 1 voie.
- 3 > Réduire les capacités de stationnement pour les ramener au niveau des planchers inscrits au PLUI, en tendant vers une offre comprise entre 2500 et 3000 places.
- 4 > Développer un service d'autopartage de quartier pour faciliter la démotorisation individuelle sans réduire la liberté de déplacement.
- 5 > Travailler la localisation des stations de transport en commun et la qualité de leurs cheminements d'approche pour garantir l'efficacité de la continuité du transfert modal.
- 6 > Prolonger la ligne de bus 41 vers l'écoquartier pour créer une liaison directe avec le Petit Quevilly et Sotteville.
- 7 > Anticiper l'aménagement du futur tram-train qui reliera Rouen à Elbeuf.
- 8 > Changer de paradigme et mettre les mobilités actives au centre de la mobilité : concevoir un quartier avec des trottoirs et des pistes ou bandes cyclables traversants aux intersections, avec une réelle continuité des aménagements cyclables et la suppression des ressauts.
- 9 > Proposer des stationnements vélos sécurisés en quantité suffisante dans les immeubles et dans l'espace public.

Sujets abordés lors de l'atelier participatif sur la mobilité du 5 mai 2022

Stationnement:

- > Parkings voitures en sous-sol;
- > Parking relais en dehors du quartier;
- > Stationnements PMR;
- > Places de stationnement vélo;
- > Locaux vélos individualisés et électrifiés (1 par étage d'immeuble);
- > Stationnement payant pour les voitures;
- > Stationnement fléché en sous-terrain pour les visiteurs.

Aménagement:

- > Séparer les cyclistes des piétons;
- > Aire de livraison par entrée de bâtiment;
- > Création d'une voie souterraine sous le quartier pour faire passer les voitures;
- > Revêtement blanc pour les voies de circulation pour réduire la chaleur;
- > Aire de covoiturage;
- > Cohabitation vélo/piéton;
- > Passerelles pour la traversée des modes doux;
- > Séparer les cycles et piétons;
- > 1 arrêt T5 sur le Pont Guillaume Le Conquérant rive gauche.

Équipement:

- > Bornes de recharge;
- > Chariots piétons en accès libre (Pour faire ses petites courses quand on est piéton);
- > Plus d'aires de jeu et de bancs (Tous les 100 m). Pour que l'enfant puisse jouer aux pieds des logements et soit visible des parents;
- > Avoir plus de poubelles;
- > Places de stationnement pour les vélos;
- > Station gonflage vélo.

Service:

- > Remise en service de la ligne de train avec un arrêt dans le quartier;
- > Bateau bus pendulaire est-ouest qui dessert les quais;
- > Centre logistique urbain pour limiter les flux de livraison et inciter à collecter ses colis au sien du quartier;
- > Bateau bus qui vient en centre du quartier sur le canal;
- > Navettes autonomes comme sur rive droite;
- > Vélo-bus (type school bus);
- > Minibus autonome;
- > Plateforme d'embarquement des vélos dans le T5;
- > Navette fluviale entre le futur canal et la seine (batobus);
- > Livraison à vélo.

(Extrait de l'atelier 1 Mobilité du 05/05/2022)

Que retenir des contributions sur la mobilité?

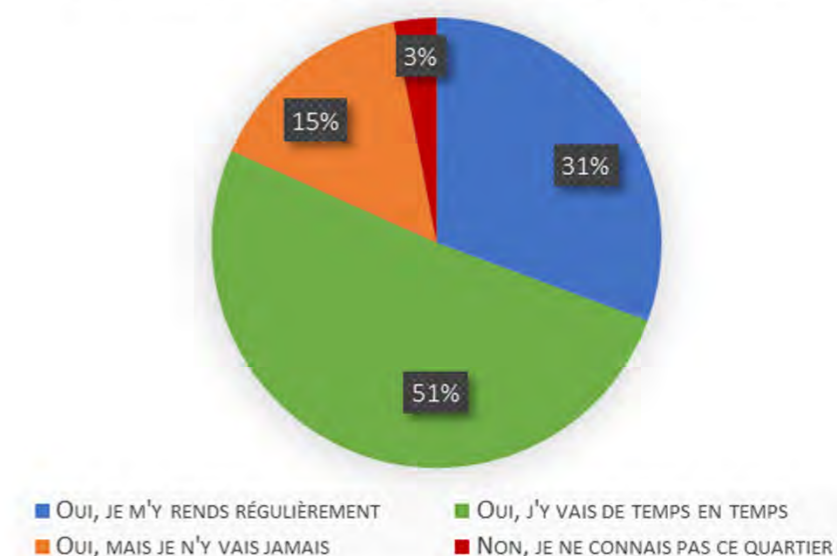
Que retenir des contributions sur le logement?

Les réflexions conduites autour de la question du logement ont vocation à identifier les besoins et attentes des futures usager-es en termes de qualité du logement et de formes urbaines, mais aussi de traiter les enjeux du vivre ensemble, de caractériser ce qui fait le confort, la qualité d'habiter d'un logement et d'un quartier, la façon de concilier au mieux les différents usages des espaces et des équipements publics et de veiller à ce qu'ils soient inclusifs. Le futur quartier est pensé comme un espace de sociabilité où les habitant-es qui le souhaitent peuvent intégrer une communauté d'usagers. À ce titre, des services pourront être partagés en lien avec la mobilité (autopartage, vélo ou trottinettes partagées etc.) ou avec son lieu de résidence: espaces partagés, buanderies, espaces de coworking, logement cogéré, jardins partagés, etc. Les modalités de concertation sur cette thématique consistaient en la mise en ligne d'un questionnaire (151 réponses recueillies en mars 2022, consulter le bilan du questionnaire ici) puis en la tenue de deux ateliers participatifs les 9 et 23 juin 2022. Ces réunions avaient pour objectifs de travailler la question du logement dans le futur quartier Flaubert selon plusieurs entrées:

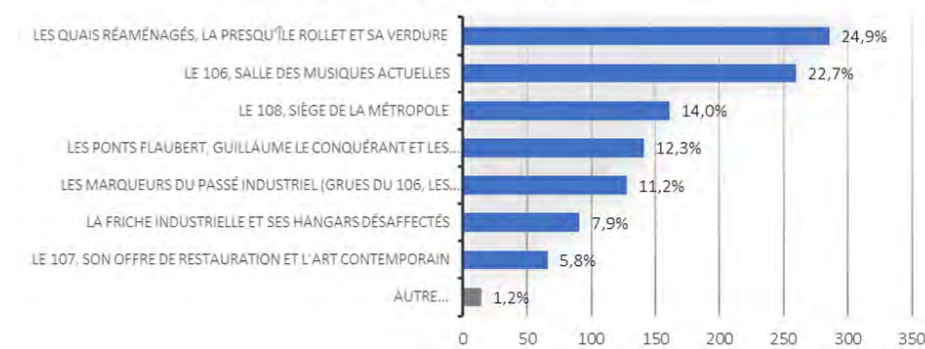
- ◆ Qu'est-ce qu'un logement « de qualité »?
- ◆ Quelles sont les formes urbaines privilégiées par le panel?
- ◆ Qu'est-ce qu'habiter son quartier, son immeuble, sa résidence?
- ◆ Quels sont les usages et les espaces que les citoyen-n-es seraient prêts à partager?

Le premier atelier s'est déroulé au 108 et a fait appel à l'imaginaire des participant-es en leur demandant de rédiger un récit fictif autour de cas d'usage qui permettraient d'imaginer le logement de demain. L'atelier du 23 juin 2022, portant sur les espaces et services partagés au sein de son lieu de résidence, consistait en une mise en situation concrète puisque la réunion s'est tenue au cœur même d'un projet d'habitat participatif porté par l'association d'ha-

Connaissez-vous bien le quartier Rouen Flaubert ?



Quels sont pour vous les éléments les plus marquants du quartier Flaubert aujourd'hui ?



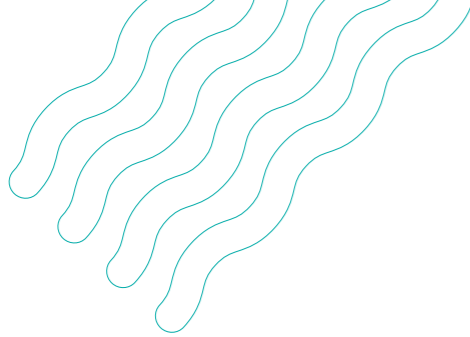
bitant-es « BVGM – Bien Vivre et Vieillir à la Grand Mare » à Rouen.

→ Flaubert, quartier en transition, une attractivité sous condition

Situés en entrée d'agglomération, subissant de facto une circulation automobile intense et adossés à une ceinture industrielle importante, les aménités, les équipements, les logements et les espaces publics du quartier Flaubert devront ainsi être exemplaires pour que le quartier soit attractif auprès des investisseurs comme des futurs habitant-es et usagers.

Le quartier exerce une forme d'attraction auprès des habitant-es de la Mé-

tropole. L'enquête mise en ligne en octobre 2020, soit un an après l'accident industriel de Lubrizol et Normandie Logistique, montre que 82 % des répondants connaissent le quartier et s'y rendent de temps en temps ou régulièrement. L'installation des hangars et des équipements culturels le long du fleuve, ou encore la réalisation d'une promenade fluviale, lauréate du Grand Prix du Paysage en 2018, contribuent fortement à créer des pratiques au sein de ce quartier et contribuent à améliorer son image.



Questionnaire en ligne, octobre 2020

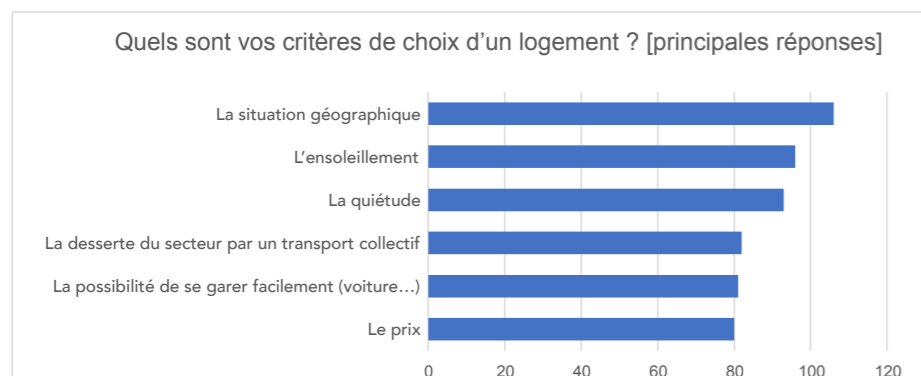
Des citoyen·nes seraient-ils prêts à venir habiter dans le futur quartier Flaubert? Si 12 % des répondants estiment que le quartier Flaubert n'est pas attractif et qu'ils ne viendraient pas y habiter, une majorité de répondants se projettent en tant que résidents mais sous certaines conditions:

- ◆ si le risque industriel est maîtrisé: la première phase de concertation a montré la vive inquiétude des habitant·es vis-à-vis de cette thématique. 15 % des répondants seraient prêts à s'installer dans le quartier à condition que des actions soient menées par les pouvoirs publics pour assurer leur sécurité;
- ◆ si le quartier offre une grande qualité environnementale et un cadre de vie apaisé dans un écrin de verdure. 12 % des réponses au premier questionnaire montrent que des futurs résident·es seraient attiré·es par les ambitions du quartier en matière de végétalisation. Ces aspirations sont confirmées dans le second questionnaire: les répondants seraient prêts à résider dans le quartier car celui-ci se veut exemplaire d'un point de vue environnemental et offre des espaces naturels et récréatifs (40 % des réponses).

La question des formes urbaines, abordée en atelier avec le panel citoyen, conforte cette vision de quartier à haute valeur environnementale. Une activité de photolangage a démontré que les préférences des participant·es s'orientaient très nettement vers des formes urbaines denses, avec des façades d'immeubles variées, mais laissant une place importante aux arbres et aux espaces de nature. Les toits, voire les façades sont végétalisés, les orientations des bâtiments favorisent l'entrée de la lumière dans les appartements et les économies de chauffage en hiver. Enfin, le logement individuel n'est pas plébiscité mais est inclus dans une dimension urbaine permettant de varier les morphologies urbaines.

« Nous aimerions qu'il y ait toute forme d'habitations. Il faut un peu de tout: De l'habitat individuel, du moyen et du grand collectif. »

Atelier du 9 juin 2022



→ La situation géographique, l'ensoleillement, la quiétude et l'isolation sonore, premiers critères de choix du logement selon les habitant·es

10% des répondants au questionnaire de mars 2022 choisiraient leur futur logement en fonction de sa localisation. L'ensoleillement et la quiétude au sein du logement, la taille de la pièce de vie ou encore la luminosité sont cités en second lieu pour choisir le futur logement. La présence d'un parking représente 8% des réponses, à égalité avec la desserte du secteur par les transports en commun.

En outre, la maîtrise du prix représente 8 % des réponses. Il s'agit « du bon prix » à payer, en cohérence avec la prestation proposée et l'offre dans le secteur. C'est un défi à relever pour les acteurs du projet : comment proposer des projets immobiliers confortables et qualitatifs à coûts maîtrisés ?

→ Les critères pour un logement de qualité selon les répondants

Un logement de qualité se qualifie selon les répondants par une bonne isolation phonique et thermique (respectivement 14 % des réponses) ce qui montre une prise de conscience des ménages sur cette thématique, que ce soit pour des raisons environnementales ou budgétaires. Lors des ateliers du panel citoyen, une attention particulière est soulignée sur ce point.

Parmi les autres critères cités, on retrouve la luminosité (13%) et la taille des pièces de vie (11%), balcon / terrasse (14%) et en dernier lieu, la présence d'un parking couvert (6%) et d'un parking vélo (5%).

→ La haute qualité environnementale du quartier, sa localisation et sa desserte en transports en commun : points forts du futur quartier Flaubert

Les espaces publics qualitatifs de nature, le futur canal et l'exemplarité du quartier sur le plan environnemental constituent des critères de poids puisque 40% des répondants choisiraient de venir s'installer dans le quartier pour ces raisons.

Au regard des critères des habitants pour choisir leur futur logement, le quartier Flaubert, situé à proximité du centre-ville de Rouen et bénéficiant d'une bonne desserte en transports en commun, est attractif pour de futurs résidents. L'offre future neuve en logements, si elle intègre une bonne isolation phonique et thermique et une bonne exposition pour avoir des appartements lumineux, serait attractive, même si le parc du futur quartier comprend essentiellement des logements collectifs : en effet, les répondants au questionnaire déconstruisent les idées reçues sur le logement idéal car le logement individuel n'est pas placé comme critère principal de choix pour un futur logement (seulement 5% des réponses).

→ Des résident·es prêts à partager des espaces

Le partage des espaces ne constitue pas une priorité ni dans le choix d'un logement ni dans l'évaluation de sa qualité. Cependant, en se projetant en tant que futurs résident·es, les répondants se disent majoritairement prêts à partager des espaces mutualisés.

Les préférences se dessinent en faveur des espaces extérieurs (toiture-terrasse, jardin de résidence, espace de jardinage) mais aussi pratiques comme les garages à vélo et les espaces de coworking. Si les espaces extérieurs privés sont plébiscités par les répondants, 59 % des réponses démontrent qu'un espace extérieur mutualisé pourrait convenir.

En outre, la buanderie, ou la chambre d'amis ne constituent pas des espaces que les répondants souhaitent mutualiser en priorité.

Le panel citoyen a été amené à travailler plus spécifiquement sur le partage d'équipements, d'espaces et de services au sein de leur résidence. Les espaces proposés par les participant·es vont dans le sens de ce qui a été mis en exergue dans le questionnaire quantitatif. Cependant, en termes d'usages, les membres du panel citoyen ont fait preuve de grande originalité en proposant le plus souvent des espaces partagés ouverts aux résident·es mais également à des publics extérieurs (autres



Atelier du 23 juin 2022

habitants du quartier, étudiant·es, etc.). Ainsi, des espaces numériques de travail pourraient être proposés aux résident·es comme aux étudiant·es, le local vélo serait un espace pour garer son vélo mais aussi pour le réparer avec l'aide de la communauté, la salle polyvalente serait ouverte à l'extérieur pour y organiser des manifestations ou la transformer en salle de sport, et des espaces d'échanges et de services pourraient être créés par les résident·es.

L'exemple de l'habitat participatif intergénérationnel des 4 saisons à Rouen, dans lequel s'est déroulé l'un des ateliers, a certainement stimulé les esprits des participant·es. Les résident·es y sont réunis sous forme associative pour gérer des espaces communs: salle polyvalente, appartement partagé, buanderie, boîtes aux lettres connectées, jardin et parc partagé avec le quartier... La plupart des résident·es ont participé à la construction de ce projet de 35 logements, livré en 2021, avec le bailleur social Logéo Seine.

Sur ce sujet, le CCCAT propose d'imposer un ratio de 5 % de la SHAB (surface habitable) consacré à des espaces partagés et mutualisés, et de réfléchir en amont aux modalités d'utilisation et de mise à disposition de ces espaces.

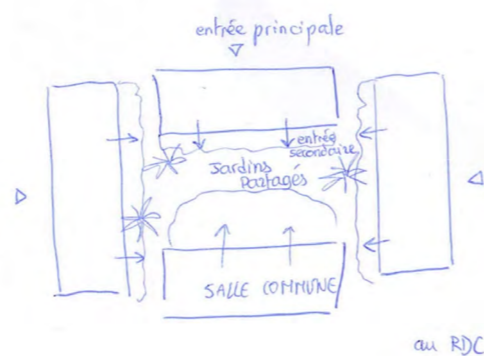
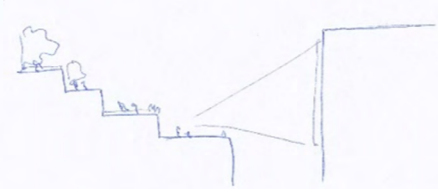
→ Vers une « communauté Flaubert »

Les récits prospectifs réalisés par les membres du panel citoyen traduisent tous un souhait de partage, de sociabilité, d'entraide, de valeurs partagées avec ses voisins proches ou habitant·es du quartier. La sociabilité se fait au travers d'espaces partagés (jardins, espaces de coworking) ou à l'aide d'applications qui permettent la réservation de salles ou de logements partagés avec la communauté. Le quartier devra donc intégrer, dès sa conception, cette nouvelle façon d'habiter son quartier ou sa résidence, en proposant des espaces mutualisables par la communauté de résident·es.

Le CCCAT abonde à ces réflexions qui pourraient s'élargir à une gestion du compostage ou de jardins partagés.



FIN
 se déroule sur une terrasse partagée en hauteur
 → on voit le ciel et hauteurs du quartier
 → atelier astronomie
 → Le problème de pollution lumineuse
 → atelier de projection/cinéma extérieur
 → visible depuis terrasses privées.



Récit La Fête des voisins

Atelier du 9 juin 2022

La Fête des voisins est organisée dans la salle commune de l'immeuble située en cœur d'îlot. Cette salle partagée, gérée par une association constituée de personnes en insertion, permet de nombreux usages (Télétravail, expositions, réparation de vélos etc.). Elle est modulable grâce à des cloisons.

La salle commune héberge un bar associatif autour duquel les habitant-es se retrouvent pour cette fête des voisins. Les habitant-es dégustent des produits fournis par les commerces locaux et par les jardins partagés du quartier et les arbres fruitiers. Pendant que les adultes font la fête, les enfants profitent de l'aire de jeux présent dans les espaces communs. Après la fête, les habitant-es vont sur leur terrasse. Chaque terrasse est tournée vers un mur visible de tous sur lequel peuvent être projetés des films. C'est un élément de convivialité et de partage.

→ Focus: les propositions du CCCAT sur le logement dans le futur quartier Flaubert

Le CCCAT propose plusieurs améliorations pour les logements dans le quartier Flaubert, en mettant l'accent sur le bien-être et la qualité de vie des futurs habitants.

Les logements devraient offrir des espaces de vie en famille, des espaces domestiques facilitant la vie quotidienne, avec des pièces communes, des chambres et une organisation efficace des déplacements entre les espaces. Des solutions de rangement, telles que des cagibis ou des petits espaces clos, devraient être proposées pour gagner de la place pour les espaces de vie dans les parties communes et les chambres. Le CCCAT estime qu'une largeur minimale de 2,70 m pour les T1 doit être imposée s'ils sont traversants ou ouverts sur une façade longue.

En termes de matériaux, le CCCAT recommande des logements qui peuvent être ventilés naturellement, protégés l'été des apports solaires et utilisant des matériaux permettant un déphasage important. Les rambardes des terrasses et des balcons devraient être aérées, non fermées par un mur ou du verre. Le CCCAT demande également que des protections solaires soient imposées sur les logements orientés Sud ou Ouest et l'interdiction de tous les logements mono-orientés Sud et Ouest.

Dans le même esprit, le CCCAT recommande l'isolation phonique vis-à-vis des bruits extérieurs, notamment la circulation automobile, et de l'isolation phonique entre les logements. Le CCCAT émet également un point de vigilance quant aux nuisances sonores qui pourraient être générées par une augmentation du trafic ferroviaire.

Le CCCAT souligne également l'importance de proposer une autonomie

résidentielle des personnes âgées en identifiant les risques liés au logement en amont de la construction des lots et en réunissant les conditions requises pour permettre aux seniors de sécuriser leurs appartements et de les aménager en conséquence aisément et à moindre coût.

Les futurs logements devraient aussi permettre aux habitants de vivre sereinement et permettre une vraie transition écologique

Ainsi, il est recommandé de recourir systématiquement aux matériaux biosourcés, et low-tech, en allant au-delà des exigences de la RE 2020. Il est également suggéré d'encourager une isolation plus forte des bâtiments, en privilégiant le modèle du bâtiment passif.

Pour favoriser l'installation d'énergie renouvelable, le CCCAT propose de pré-équiper les futures constructions afin de permettre des projets d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures et terrasses des bâtiments du quartier et de soutenir les initiatives d'énergies citoyennes.

Le CCCAT propose également de se baser sur le retour d'expérience du quartier de la Luciline pour bien calibrer le futur réseau de chaleur du quartier.

Enfin, le CCCAT propose d'intensifier les modalités de réemploi des eaux, en imposant la récupération et la réutilisation des eaux de pluie pour WC, lave-linge, arrosage des espaces verts et recyclage des eaux grises dans les cahiers des charges des promoteurs. Il est également suggéré de mettre en place un système de recyclage des eaux grises pour récupérer l'énergie thermique contenue dans les eaux usées domestiques.

Que retenir des contributions sur les équipements et les services ?

Une nouvelle séquence de concertation s'est ouverte en septembre 2022, portant sur la question des équipements et services: quels équipements collectifs et services seront présents au sein du quartier? Quelle offre et quelle demande? Comment ces nouveaux équipements vont-ils s'insérer dans le tissu existant?

Deux réunions de travail ont eu lieu les 29 septembre et 11 octobre 2022 mobilisant 17 participant-es du panel citoyen Flaubert. Ces réunions ont permis d'identifier les points ci-dessous.

→ Une offre d'équipement de proximité

Le panel a été mobilisé pour imaginer les besoins en équipements des futurs résidents du quartier. L'activité « des personas » a permis de faire émerger les besoins essentiels des futurs résidents: faire ses courses, se divertir, se promener et se déplacer (transports en commun ou à pied). Ainsi, la présence de restaurants, commerces de proximité, d'un marché, d'un pôle médical, d'un bureau de poste, d'une pharmacie, d'une salle de sport, d'une bibliothèque, ou encore une école de musique a été confirmée par les participant-es comme étant nécessaire au sein du quartier. Pour d'autres types d'équipements, les futurs résidents pourront fréquenter les équipements déjà existants dans la ville comme la piscine, le cinéma ou la gare.

→ Des similitudes dans les propositions d'implantation d'équipements

Les participants ont été invités à placer sur une carte, par petits groupes de 3 personnes, les équipements et services jugés essentiels pour le quartier. Cet exercice a permis de faire ressortir les points suivants:

- ♦ On constate que les participant-es placent un cheptel d'équipements le long du futur canal, dans le Parc Camille Claudel: restaurants, bars etc.

- ♦ Le marché a été placé au même endroit par deux groupes, sans se concerter

- ♦ Un pôle médical / activités sportive est identifié à l'entrée sud de l'agglomération, sur l'emprise fléchée pour un équipement scolaire

- ♦ Un local polyvalent et une maison de quartier sont positionnés sur l'emprise d'un projet associatif de création d'un lieu culturel

Les participant-es ont apporté des précisions complémentaires quant à cette cartographie des équipements:

- Présence d'une maison médicale (lieu partagé par des professionnels de santé) plutôt que d'un pôle médical
- Présence d'une maison des services publics inspirée du principe des PIMMS (Point d'Information Médiation Multi-services) avec des permanences

- Compléter l'offre existante de places de crèches

- Une sculpture ou œuvre d'art pourrait être construite et servirait d'emblème au quartier

- Création d'une aire de jeu dédiée à l'apprentissage du vélo pour les jeunes enfants

- Une école de musique adossée au lieu culturel

→ Focus: les propositions du CCCAT pour les équipements et les services du futur quartier Flaubert

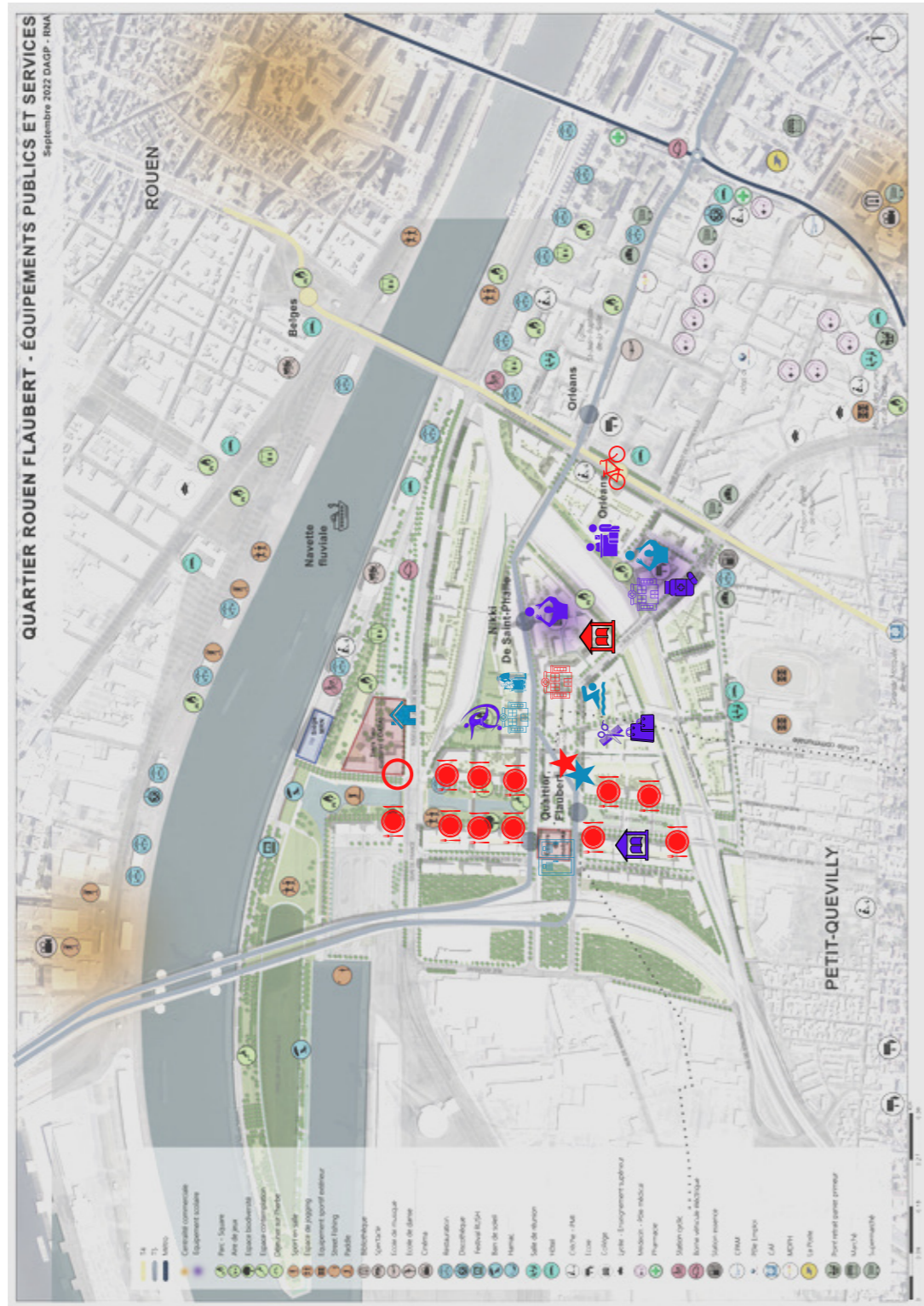
Le CCCAT propose plusieurs mesures pour améliorer la qualité de vie des futurs habitants au sein du quartier Flaubert.

Les îlots ouverts favorisant le lien social sont encouragés, ainsi que la mutualisation d'équipements collectifs. Par ailleurs, le CCCAT préconise de proposer des espaces dédiés, des locaux déjà aménagés qui favorisent l'implantation d'associations dans le quartier (locaux indépendants ou maison des associations) mais également sous forme de foncier libre qui permettrait de développer dans le temps des projets citoyens et/ou associatifs.

Le CCCAT propose également de prévoir un local d'une superficie suffisante pour permettre l'installation d'une ressource.



Exemples d'espaces et services en co-gestion citoyennes au sein du futur quartier



- Voire légende**
- Koura**
 - Marché
 - Cycli'c
 - Pôle médical
 - Local polyvalent
 - Relais bibliothèque
 - Restaurant
 - Françoise**
 - Marché
 - Piscine
 - Pôle médical
 - Maison de quartier
 - Casier de retrait livraison
 - Salle multisport
 - RPA
 - Halima**
 - Pharmacie
 - Coiffeur
 - Pôle médical
 - Maison de de services publics
 - Salle multisport
 - Commerces de proximité
 - Relais bibliothèque
 - Terrain de sport

Que retenir des contributions sur l'engagement citoyen ?

La dernière séquence de concertation portait sur la thématique de l'engagement citoyen avec les questions suivantes: vers de la co-gestion du quartier et l'engagement citoyen: les citoyen·nes sont-ils prêts à s'investir pour gérer des services, des équipements ou des espaces mutualisés au sein du quartier? Quelle sera la nature de ces éléments en co-gestion? Associative, libre, lucrative: quelle(s) forme(s) juridique(s) pour mutualiser? Deux ateliers ont mobilisé le panel citoyen les 8 et 24 novembre 2022. Voici les principaux enseignements.

→ L'engagement citoyen est un élément incontournable du futur quartier

Tout au long de la démarche de concertation, il est apparu évident que l'engagement citoyen, la solidarité et le lien entre les habitants du futur quartier sont sous-jacents à chacune des contributions du panel citoyen. La collectivité doit prendre en compte ces nouvelles perspectives du vivre ensemble et créer des espaces de partage de compétences, de temps, et de lieux au sein du quartier.

Le panel citoyen a été mis à contribution pour approfondir les propositions sous forme de fiches de mise en pratique. La mise en commun des différentes fiches produites montre que les équipements et services partagés ont deux finalités distinctes ou parfois complémentaires:

- ◆ Favoriser les rencontres, les échanges et la convivialité entre les habitants
 - ◆ Partager des compétences, mutualiser des coûts... et donc une finalité économique.
- Les services ou équipements à partager se formalisent le plus souvent par:
- ◆ La mise à disposition d'espaces construits dimensionnés en fonction de leurs usages, plus ou moins aménagés, intérieurs et extérieurs;
 - ◆ L'établissement de règlement/cahier des charges/charte;
 - ◆ Des accès internet et la mise en place d'applications mobiles aidant à la gestion;

« Le quartier Rouen Flaubert est un écoquartier qui souhaite concilier les enjeux locaux, économiques, culturels du projet tout en limitant son impact environnemental »

« Venez avec l'envie d'échanger et de partager. Le quartier Flaubert est un poème inachevé que chacun pourra compléter »

« Bienvenue de la part de Gustave, premier habitant du quartier aux nouveaux habitant-es »

« Le projet de ce quartier ne repose pas uniquement sur la création de logements. Il comporte aussi des équipements culturels et publics accessibles à tous qui viennent compléter les services de votre écoquartier »

« Bienvenue dans le quartier Flaubert, un îlot de verdure et de sérénité pensé par des habitant.es et directement connecté à une ville dynamique et bouillonnante »

◆ Des moyens humains: un coordinateur, un concierge ou une conciergerie, des jeunes en service civique, la collectivité, un syndic de copropriété, les habitants

→ L'engagement citoyen: un nouveau mode de vie possible ?

Le panel s'accorde sur l'avantage collectif qu'en tireraient les futurs usagers du quartier (lien social et économies) par la mutualisation et l'entraide. Les acteurs principaux de ce changement de paradigme sont les résidents, les systèmes associatifs, les syndicats de copropriété et aussi la ville et les services publics, qui créent les espaces publics et privés partagés.

L'échelle du quartier, voire de l'îlot, semble la bonne pour mettre en place cette nouvelle façon de vivre. Mais le panel identifie deux freins à sa mise en place :

◆ L'équilibre de la coordination: La question de la répartition entre résidents, associations, services publics et syndic ? Qui a la responsabilité de la coordination ?

◆ Et par la suite comment faire durer l'engagement dans le temps ?

Une partie de la réponse à ces questionnements réside, selon les participants, dans la complémentarité des profils d'habitants et usagers du futur quartier, en attirant toutes les classes d'âges, des enfants qui sont un fort vecteur de lien, des adolescents et jeunes adultes qui s'engagent de plus en plus, des actifs aux activités et disponibilités souvent complexes, et aux personnes retraitées.

La mise en œuvre concrète et immédiate de cette volonté de constituer un sentiment d'appartenance au quartier Flaubert auprès des nouveaux résidents s'est traduite par la réalisation d'un livret d'accueil. Les nouveaux habitants des premiers îlots, sortis de terre début 2023, seront destinataires de ce livret.

→ Vers un équipement emblématique et partagé dédié à la culture et à l'engagement citoyen

Le quartier Flaubert pourrait être un lieu propice à accueillir un équipement culturel d'envergure. Un projet de village culturel, le « DATA », est porté par un collectif citoyen local. Les deux porteurs de projet sont venus exposer leur idée aux membres du panel citoyen Flaubert lors de l'atelier du 11 octobre 2022 portant sur les futurs équipements du quartier. Cette présentation a permis d'enrichir la réflexion du groupe citoyen sur les équipements et services qui pourraient étoffer l'offre culturelle du quartier et bénéficier à tous les habitants de la Métropole. Au sein d'un pôle multi-service, ils identifient les équipements suivants :

◆ École de musique

◆ Lieu de concerts

◆ Grand mur de cinéma en plein air

◆ Activités loisirs avec/pour les enfants

◆ Maison de quartier, maison des associations

◆ Maison de services publics > avis partagés, certains estiment que ce n'est pas le lieu tandis que d'autres pensent qu'il ne faut rien exclure étant donné le caractère « utopique » du projet

◆ Lieux mutualisés de pratique sportive > Seulement pour les pratiques sportives artistiques (ex : danse), salle d'exposition dédiée aux œuvres restant habituellement dans les réserves des musées.

La philosophie du projet de création d'un pôle multi-culturel au sein du quartier a convaincu les membres du panel qui estiment qu'un tel lieu a sa place au sein du quartier Flaubert. Il constituerait l'espace idéal pour l'expression citoyenne. Ce type de lieu est manquant dans l'agglomération et constitue un espace propice à l'émergence de l'engagement citoyen, qui ne doit pas s'arrêter aux habitants du quartier, mais doit mobiliser l'ensemble d'habitants de la Métropole.

→ Focus: les propositions du CCCAT en faveur de l'engagement citoyen dans le futur quartier

Le CCCAT propose des mesures pour favoriser la vie associative et les démarches collectives, telles que la mise en place d'un comité représentatif des occupants et la création d'espaces dédiés pour les associations comme précisé précédemment.

Conclusion et principaux enseignements

La concertation de la deuxième phase du projet de quartier Rouen Flaubert s'est déroulée du 1er mars au 16 décembre 2022. Pour le panel citoyen, cette phase a porté sur la question transversale des déplacements, sur la qualité du logement et les formes urbaines, sur les équipements et services à implanter dans le futur quartier ainsi que sur les principes de gestion collective par la communauté des futurs habitants. Le CCCAT du Conseil de développement s'est quant à lui concentré sur le bien-être, la santé et la qualité de vie des habitants.

La concertation dans son ensemble a mobilisé plusieurs centaines de participants aux différents événements qui se sont tenus en ligne ou en présentiel. Une diversité d'outils a été mobilisée pour répondre aux enjeux de cette concertation, notamment deux questionnaires en ligne, la tenue de 22 ateliers, des restitutions diffusées en direct sur Facebook, la réalisation de vidéos explicatives ou encore de podcasts de récits prospectifs élaborés avec les citoyens.

Les contributions sur la mobilité ont permis d'identifier les besoins et les attentes des citoyens sur les déplacements dans et vers le futur quartier, en distinguant chaque mode (marche à pied, vélo, transports en commun, voitures...) et en tenant compte des pratiques de mobilité émergentes (marche à pied augmentée, partage/mutualisation des véhicules, des vélos...). Le quartier Flaubert, en tant qu'écoquartier en entrée de ville, fait face au défi de la circulation automobile, avec des prévisions de 7000 véhicules en heures de pointe. Les citoyens souhaitent que la Métropole étudie des alternatives, comme la réduction de la part modale de la voiture en dessous de 20 %, l'abandon des doubles voies de circulation au centre du quartier et l'aménagement d'une trémie. Le stationnement leur semble être également un levier pour réduire la part de la voiture dans le quartier, avec des propositions pour réduire l'offre de stationnement et concevoir un parking relais aux abords du T5. Pour les citoyens, le quartier doit donner une priorité effective aux mobilités actives, avec des aménagements favorables au partage de l'espace public, des trottoirs larges et des pistes cyclables sécurisées. Le quartier doit être multimodal, avec des alternatives efficaces favorisant le report modal de la voiture vers les transports en commun et les modes actifs de déplacement. Enfin, le quartier doit être également un démonstrateur des mobilités de demain, avec des solutions exemplaires et sobres en énergie telles qu'un service public d'autopartage de quartier.

Les contributions sur le logement ont vocation à identifier les besoins et attentes des futurs usagers en termes de qualité du logement et de formes urbaines, mais aussi de traiter les enjeux du vivre ensemble, de caractériser ce qui fait le confort, la qualité d'habiter d'un logement et d'un quartier, la façon de concilier au mieux les différents usages des espaces et des équipements publics et de veiller à ce qu'ils soient inclusifs. Pour les citoyens, le futur quartier Flaubert doit être conçu comme un espace de sociabilité avec des services partagés tels que l'autopartage, les vélos ou trottinettes partagés, les espaces utiles partagés, les buanderies, les espaces

de coworking, les logements cogérés et les jardins partagés. Les citoyens préconisent un logement avec une grande qualité environnementale notamment en utilisant des matériaux biosourcés et low-tech, en encourageant une isolation plus forte des bâtiments et en favorisant l'installation d'énergies renouvelables, dans un cadre de vie apaisé et un écrin de verdure. Les formes urbaines préférées sont denses, avec des façades d'immeubles variées, mais laissant une place importante aux arbres et aux espaces de nature. Les critères de choix du logement de demain sont l'ensoleillement, la quiétude, l'isolation phonique et thermique, la maîtrise du prix et les agréments tels que le parking, la terrasse et le balcon. Les citoyens ayant participé à la concertation se disent prêts à partager des espaces mutualisés, en particulier les espaces extérieurs et pratiques comme les garages à vélo, les ateliers de bricolage et les espaces de coworking

Les contributions sur les équipements et les services ont permis d'identifier les besoins en équipements des futurs résidents du quartier, notamment la présence de restaurants, commerces de proximité, d'un marché, d'un pôle médical, d'un bureau de poste, d'une pharmacie, d'une salle de sport, d'une bibliothèque, d'une ressourcerie et favorisant les îlots ouverts, la mutualisation d'équipements collectifs et une offre d'espaces dédiés pour les associations. Les participants ont également proposé une implantation naturelle des équipements, avec une concentration le long du futur canal et dans le Parc Camille Claudel. Le quartier devrait accueillir un tiers-lieu culturel de grande envergure, proposant une école de musique, un lieu de concerts, un grand mur de cinéma en plein air, des activités pour enfants et une maison de quartier.

Enfin, les contributions sur l'engagement citoyen ont permis de mettre en évidence l'importance de l'engagement citoyen, de la solidarité et du lien à favoriser entre les habitants du futur quartier. L'engagement citoyen semble être un élément incontournable pour le futur quartier, avec une rupture forte avec le mode de vie actuel centré sur l'individu. Les services ou équipements à partager se formalisent le plus souvent par la mise à disposition d'espaces modulables et l'établissement préalable de règles de partage. Le panel s'accorde sur l'avantage collectif de la mutualisation et de l'entraide, mais identifie deux freins à sa mise en place: l'équilibre de la coordination et la durabilité de l'engagement dans le temps. La réponse à ces questionnements réside dans la complémentarité des profils d'habitants et usagers du futur quartier.

Pour les citoyens ayant participé, la collectivité doit prendre en compte ces nouvelles perspectives du vivre ensemble et créer des espaces de partage de compétences, de temps, et de lieux au sein du quartier.

Enfin, le CCCAT du Conseil de développement souhaite que la concertation se poursuive tout au long de l'évolution du projet, et prône la mise en place d'un comité représentatif des futurs usagers afin de penser en amont les futurs équipements et aménagement dans le détail.



Visitez la page dédiée au projet:
<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/repensons-le-quartier-rouen-flaubert>

 Suivez-nous sur: <https://www.facebook.com/jeparticipe.rouenmetro/>



[metropole-rouen-normandie.fr](https://www.metropole-rouen-normandie.fr)

